



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

La politique agricole commune et les échanges

O. de Gasquet

Résumé

L'abaissement des barrières douanières, d'abord entre les « Six », ensuite entre les « Neuf », a permis l'intensification des échanges intra-communautaires. Mais, vis-à-vis du reste du monde, la Communauté apparaît toujours comme, une zone de consommation car à côté d'excédents limités et fluctuants subsistent de profonds déficits. A cet égard un nouvel élargissement, même s'il est susceptible de créer une nouvelle dynamique intra-communautaire, n'aura sans doute qu'un faible effet sur le taux de couverture agro-alimentaire global.

Abstract

The lowering of tariff-walls, first between the « Six », then between the « Nine », has permitted intensification of . intra-EC trade. But towards the rest of the world, the Community always appears as a consuming area, because apart from - limited and fluctuating surpluses, important deficits continue to exist. In consideration of this, a new enlargement, even if it may create a new intra-EC dynamic, will probably only have a weak effect on aggregate food self-sufficiency.

Citer ce document / Cite this document :

Gasquet O. de. La politique agricole commune et les échanges. In: Économie rurale. N°142, 1981. p. 37;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.4389>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_142_1_4389

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET LES ÉCHANGES

GASQUET O. (de)

mots clés : Échanges européens, politique agricole commune.

BAC, 48, rue la Boétie, 75008 Paris. Tél. 563.03.00.

Résumé : L'abaissement des barrières douanières, d'abord entre les « Six », ensuite entre les « Neuf », a permis l'intensification des échanges intra-communautaires. Mais, vis-à-vis du reste du monde, la Communauté apparaît toujours comme une zone de consommation car à côté d'excédents limités et fluctuants subsistent de profonds déficits. A cet égard un nouvel élargissement, même s'il est susceptible de créer une nouvelle dynamique intra-communautaire, n'aura sans doute qu'un faible effet sur le taux de couverture agro-alimentaire global.

CAP AND TRADE

Summary : *The lowering of tariff-walls, first between the « Six », then between the « Nine », has permitted intensification of intra-EC trade. But towards the rest of the world, the Community always appears as a consuming area, because apart from limited and fluctuating surpluses, important deficits continue to exist. In consideration of this, a new enlargement, even if it may create a new intra-EC dynamic, will probably only have a weak effect on aggregate food self-sufficiency.*

La communauté depuis 1958

En une vingtaine d'années, le développement des exportations des États membres actuels a été environ deux fois plus rapide à l'intérieur de la communauté qu'à l'extérieur. Aujourd'hui, environ 50 % des exportations totales et 70 % des exportations agro-alimentaires réalisées par les « Neuf » ne franchissent pas les frontières communautaires.

On parle beaucoup de la venue à l'autosuffisance de la Communauté dans un certain nombre de secteurs. Mais globalement les « Neuf » restent très largement dépendants des pays tiers pour leur approvisionnement agro-alimentaire, puisqu'en 1979, ils importent encore deux fois plus qu'ils n'exportent.

La situation des États membres

En 1958, seuls les Pays-Bas, le Danemark et l'Irlande présentaient une balance agro-alimentaire excédentaire, tandis que tous les autres membres de l'actuelle CEE étaient déficitaires.

La France, grâce à une progression très rapide qui s'est poursuivie jusqu'en 1974, et qui dans une large mesure a été facilitée par l'ouverture du marché communautaire, a inversé sa position en acquérant une situation excédentaire qui a pu être comparée à celle des Pays-Bas, même si aujourd'hui elle est moins favorable.

Tous les autres pays sont restés déficitaires, mais si l'on excepte l'Italie, ils ont eu tendance à réduire leur dépendance en longue période. Les Allemands en particulier ont fortement développé leurs exportations : derniers exportateurs des « Neuf » derrière l'Irlande en 1958, ils sont aujourd'hui devenus les troisièmes après la France et les Pays-Bas.

Les exportations agro-alimentaires des États membres se sont surtout développées grâce au débouché intra-communautaire, et portent pour l'essentiel sur un nombre finalement assez limité de grands secteurs, qui font l'objet d'échanges intenses : viandes, produits laitiers, céréales, fruits et légumes.

Dans l'ensemble, les exportations hors des frontières de la Communauté sont le reflet atténué et irrégulier de ce que l'on peut observer sur le marché européen, tandis que les importations en provenance des pays tiers témoignent du déficit constant en denrées que l'agriculture européenne ne produit pas : café, thé, cacao, fruits, légumes et oléagineux tropicaux, soja pour l'alimentation animale.

Bilan et perspective

Le bilan de la Politique Agricole Commune en matière d'échanges avec les pays tiers apparaît assez médiocre. Certes, la PAC a permis l'intensification des échanges entre États membres de la Communauté, mais sur les pays tiers elle a toujours conçu les exportations en terme de dégageant, non de conquête des marchés. C'est une politique d'autosuffisance stricte, non pas globale mais pour chaque produit, qui est pratiquée. A côté d'excédents limités subsistent de profonds déficits.

L'ouverture progressive des frontières communautaires à la Grèce, puis à l'Espagne et au Portugal, entraînera certainement une intensification de leurs échanges avec les « Neufs ». Mais on constate qu'un ensemble à « Dix » ou à « Douze » verrait certes se réduire son déficit en fruits et légumes, mais qu'en revanche, la situation de la plupart des autres secteurs déficitaires n'apparaîtrait pas meilleure. Finalement, on obtiendrait un taux de couverture agro-alimentaire pratiquement inchangé.